

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11829

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BESSASRA ASSIA

Date de naissance :

24/01/1977

Adresse :

Rue Chouaib doukkali Résidence Lima

APT 5 Vénitien

Tél. : 066.12.12119

Total des frais engagés : 13.00,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/09/2020

Nom et prénom du malade : BESSASRA ASSIA Age : 43

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : 10/09/2020

MUPRAS

KD: 41661

Optique

Autres

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09.09.2022	C2		CHF 60.-	<i>[Handwritten signature]</i> DR. MED. M. BOUAR Obstétricien Gynécologue Tél: 022.25.55.53 - Fax: 022.25.59.09

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>[Handwritten signature]</i> ASSURAGE DE PATHOLOGIE Médical - Tél: 022.22.33.08 Hôpital - Tél: 022.22.33.08	19/09/22	PL636+LSU1	1300,10

AUXILIAIRES MEDICAUX

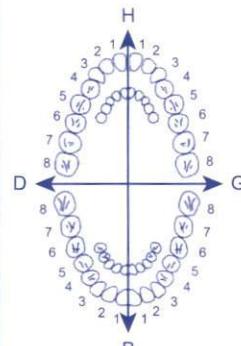
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficent	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



LABORATOIRE DE PATHOLOGIE IBN SINA

Dr. Zahra Benamour Biaz
Anatomopathologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

Compte rendu du : 14/09/2020

Dr. Amina El Hamdaoui Riffi
Anatomopathologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Nancy

Réf. : GW1770K

BESSARRA ASSIA

Adressé(e) par : Dr MEKOUE O.

Reçu le : 10/09/2020

Age : 33 ans

Nature du prélèvement : Kyste de l'ovaire + Fibrome utérin

Renseignements cliniques :

I-Kyste de l'ovaire gauche :

Il s'agit d'une paroi kystique, parvenue ouverte et vidée, de 6,5cm/3,5cm pesant 5g. Cette paroi est très fine et ne dépasse pas 2mm d'épaisseur.

Il n'est pas observé de végétation ni exo ni endokystique.

L'étude histologique montre une paroi fibreuse, déspecifiée. Par places, on reconnaît quelques cellules lutéales dystrophiques.

Il n'est pas observé d'atypie.

Le tissu ovarien est refoulé.

CONCLUSION : L'aspect ici observé réalise un kyste largement déspecifié, compatible avec un kyste dystrophique.

Il n'est pas observé de signe histologique de malignité.

II-Fibromes utérins :

Il s'agit d'un matériel de morcèlement pesant 55g, comportant dix fragments dont les plus volumineux mesurent entre 5cm et 6,5cm de long et 1,5cm à 3cm de diamètre. Les autres mesurent entre 1,2cm et 3cm. Ils sont blanchâtres et comportent par places, de discrets remaniements hémorragiques. On retrouve à côté, deux myomes de 0,6cm de grand diamètre et 2cm/1,5cm/1,3cm.

L'aspect histologique est sensiblement similaire sur les différents prélèvements. Ils correspondent à une prolifération fibroléiomateuse fasciculée. Les cellules fibroblastiques et musculaires lisses paraissent dotées de noyaux réguliers, sans atypie ni activité mitotique notable.

On des secteurs pseudo-hémangio-péricytaires.

Il existe des remaniements fibro-hyalins.

Il n'est pas observé de nécrose tumorale.

CONCLUSION : Aspect de fibroléiomome utérin.

Il n'est pas observé de signe histologique de malignité.

Docteur Z. BENAMOUR BIAZ

Dr Zahra BENAMOUR BIAZ
Anatomopathologiste

IBN SINA GESTION

400 Bd Brahim Roudani -Casablanca
Tél/Fax : 05 22 23 08 76 - 05 22 98 48 67

Casablanca , le 10/09/20

Date de Réception

10/09/20

BESSARRA ASSIA

ICE :

Facture n° : 20202568

Cotation	Nature du Prélévement	Montant Net
P636+P545	K.O.G + Fibrome utérin	1 300,00
NET A PAYER		
1 300,00		

Signé :

LABORATOIRE IBN SINA
DE PATHOLOGIE
Résidence Roudani - 400, Bd Brahim
Rouissat - Casablanca - Maroc - 2020

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE IBN SINA



Dr. Zahra Benamour Biaz
Anatomopathologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

WAFIK
Dr. Amina El Hamdaoui Riffi
Anatomopathologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Nancy

Nom et prénom : Reslans Aïssat - Age : 33

Ordonnance du Docteur : Dr. OMAR MANSOUR

Référence anatomopathologique antérieure :

Siège et nature du prélèvement : utérus ovaire gauche

Renseignements cliniques et paracliniques :

maladie de l'endométriose
faible fibrose utérin

* Frottis de dépistage : * Vagin Exocol Endocol Endomètre

- Date des dernières règles :

- Parité : 0

- Traitements éventuels :

Date : 9/3/2002

400 Bd Brahim Roudani - 20330 Maârif - Casablanca

Tél/Fax : 05 22 23 08 76 - 05 22 98 48 67

laboibnsina@hotmail.fr & anapatibnsina@iam.net.ma

LABORATOIRE IBN SINA
DE PATHOLOGIE
Résidence Roudani - 400 Bd Brahim
Roudani - Tel: 0522 23 08 76 - Casablanca

Dr. OMAR MANSOUR
Chirurgien Gynécologue
Obstétricien

Signature :
Dr. OMAR MANSOUR
Chirurgien Gynécologue
Obstétricien
Tél: 022 23 55 88 - Fax: 022 23 50 99